



BARD'aujourd'hui

EDITO

Bardonnex face au défi de l'équilibre budgétaire

La récente baisse d'impôts votée par le Grand Conseil représente un véritable soulagement pour nombre de citoyennes et citoyens. Cette mesure était attendue et souhaitée par une majorité excédée par une pression fiscale jugée trop lourde. Elle répond à une demande légitime d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages et, ainsi, de soutenir l'économie locale. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'impact de la baisse d'impôts

Cela étant, derrière cette décision salubre se cache un défi de taille pour la commune: « Comment maintenir la qualité des prestations tout en finançant les projets essentiels sans augmenter le centime additionnel communal? »

C'est un exercice d'équilibriste. La baisse d'impôts entraîne des conséquences directes sur les recettes communales puisqu'elle représente, selon les prévisions cantonales, environ 8 à 10% des dites recettes. Moins de revenus fiscaux signifie moins de ressources pour financer les prestations et les projets communaux. L'équation est implacable.

Le défi du maintien des prestations

Pour la commune de Bardonnex, le défi consiste à maintenir, voire améliorer, les prestations offertes aux habitants. Cela inclut des éléments essentiels comme l'entretien des bâtiments, les prestations pour la petite enfance, les places en crèches, la réalisation de la future école, les subventions aux associations, et tant d'autres prestations qu'il serait vain de toutes les énumérer. Dès lors, la gestion efficace et rationnelle des ressources devient primordiale: chaque dépense doit être scrupuleusement analysée et chaque projet diligemment évalué pour s'assurer de sa faisabilité et de son opportunité.

Le financement des projets

L'un des axes nous permettant de répondre à cette équation complexe est l'optimisation pragmatique des ressources existantes. C'est ce que nous faisons déjà depuis le début de la législature. Nous souhaitons vraiment pouvoir financer nos projets sans devoir recourir à l'augmentation du centime additionnel. C'est pourquoi nous sensibilisons régulièrement le Conseil municipal aux enjeux et aux conséquences de chaque dépense, fut-elle de moindre importance.

Conclusion

Bardonnex se trouve à un carrefour crucial où chaque décision peut avoir un impact significatif, obérer le budget communal et compromettre des projets prometteurs et nécessaires. La baisse d'impôts, bien que bénéfique, impose une gestion rigoureuse des finances communales. Nous voulons maintenir un haut niveau de prestations sans recourir à des emprunts inconsidérés ou à une augmentation des impôts. Même si le chemin est étroit, avec une vision claire, une transparence sur la situation réelle et une gestion efficace, nous pouvons, avec vous et votre soutien, relever ce défi et réaliser de magnifiques projets au service de toutes et tous au sein de notre belle commune.

Béatrice Guex-Crosier, maire

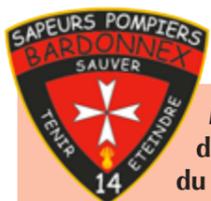


• Excellent résultat pour les comptes 2023

p. 2

• Aménagement du carrefour, rte de Bardonnex-Arare-Dessus

p. 5



**Merci aux Héros
des intempéries
du 9 juin.**

La commune a été frappée par un violent orage le dimanche 9 juin en fin de journée, causant de nombreuses inondations et des situations d'urgence. Face à cette adversité, la compagnie des sapeurs-pompiers de Bardonnex a fait preuve d'un dévouement exemplaire, en réalisant pas loin de 50 interventions au cours de cette nuit tumultueuse.

L'Exécutif tient à exprimer sa profonde gratitude à ces hommes et ces femmes qui, courageusement, ont œuvré sans relâche durant toute la nuit. Leur engagement et leur bravoure ont permis de limiter les conséquences de ces intempéries et de venir en aide à vous habitantes et habitants qui en aviez besoin.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les compagnies de Perly-Certoux, d'Aire-la-ville/Cartigny et de Troinex, qui sont venues en renfort pour épauler nos pompiers locaux. Cette solidarité entre compagnies a été un soutien très apprécié face à l'ampleur des interventions et a permis à notre commune de faire face à cette situation avec un peu plus de sérénité.

*Béatrice Guex-Crosier, Luc Lavarini,
Conrad Creffield*

Excellent résultat pour les comptes 2023

Comme en 2022, les comptes 2023 ont été bouclés positivement, laissant apparaître un excédent de revenus de Fr. 177'375,60.

Cet excédent de revenus résulte essentiellement de deux éléments :

1/ Les recettes fiscales

- L'impôt sur les personnes physiques présente un solde positif de plus de Fr. 826'000.-;
- L'impôt sur les personnes morales dégage un surplus de Fr. 118'000.-;

→ Ces résultats extrêmement positifs sont toutefois à mettre sur le compte de correctifs sur les recettes d'impôts des années précédentes. Les correctifs sont les impôts payés en 2023 mais dont l'année de taxation est antérieure.

Les recettes 2023 afférentes à l'impôt à la source sont, quant à elles, en très légère baisse.

2/ Le fonds de péréquation des personnes morales

attribué à Bardonnex est supérieur de plus de Fr. 310'000.- à celui estimé lors de l'établissement du budget par le Canton. La commune a ainsi pu procéder à des amortissements complémentaires, votés le 5 septembre 2023 par le Conseil municipal, pour un montant total de Fr. 1'649'314.49. Ces amortissements complémentaires permettent de diminuer les charges des années à venir.

L'Exécutif ne peut que se réjouir de cet excellent résultat et va continuer à œuvrer diligemment pour maîtriser les dépenses communales afin de limiter l'impact des projets sur la fiscalité des citoyennes et des citoyens.

Béatrice Guex-Crosier, maire

Action prévention canicule

Bien que la chaleur ne se fasse pas encore particulièrement ressentir, voici quelques conseils et gestes simples si de chaudes journées d'été devaient faire partie de notre quotidien.

- Boire régulièrement en évitant les boissons sucrées et alcoolisées, manger léger mais en suffisance.
- Eviter la chaleur et se rafraîchir à l'aide de linges humides sur les bras, les jambes et la tête. Maintenir son logement frais en fermant les volets et les fenêtres la journée; aérer durant la nuit ou tôt le matin. Se protéger du soleil et porter des vêtements légers.
- Réduire et adapter son activité physique.

En outre, pensez à prendre des nouvelles des personnes fragilisées ou isolées de votre entourage. Si une situation vous inquiète, n'hésitez pas à contacter la plateforme d'échanges solidaires de proximité 1257 au 022 771 05 51 ou par courriel: l.nicolet@bardonnex.ch



Le saviez-vous ?

Le sel permet de compenser la perte d'eau et de minéraux due à une plus grande transpiration. Pour se prémunir contre les fortes chaleurs et le risque de déshydratation, voici la recette de la boisson réhydratante de l'été. *

Pour 1 litre d'eau plate ou gazeuse, ajouter :

1 citron pressé
1 orange pressée
7 cuillères à café de sucre / ou miel
1 cuillère à café de sel de cuisine
Quelques feuilles de menthe (facultatif, selon vos goûts)

* recette à adapter en fonction de sa situation de santé: prenez conseil auprès de votre médecin

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel et agréable été.

CONSEIL MUNICIPAL

**Prochaines séances: 10 septembre, 8 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2024.
11 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai, assermentation à fixer, 17 juin 2025**

Séance du 14 mai 2024

Le Conseil municipal a approuvé les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2023 pour un montant de CHF 9'148'058.38 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 9'100'778.38) aux charges et de CHF 9'325'433.98 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 9'278'153.98) aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à CHF 177'375.60.

L'excédent de revenus total se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de CHF 1'826'690.09 et résultat extraordinaire de CHF 1'649'314.49.

Il a également approuvé le compte des investissements 2023 pour un montant de CHF 1'856'278.23 aux dépenses et de CHF 188'570.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 1'667'708.23 ainsi que le bilan totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 42'032'368.49.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement complémentaire de CHF 7'022,26 pour couvrir le dépassement à l'acquisition et à l'aménagement de locaux scolaires et parascolaires supplémentaires pour la rentrée 2022.

Le Conseil municipal a approuvé le bilan et le compte pertes et profits 2023 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex,

Carouge, Troinex et de l'Association de l'EMS Résidence de Drize.

Le Conseil municipal a élu les personnes suivantes au bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 mai 2025:

Mme Anne Antille, PRÉSIDENTE
Mme Patricia Messerli Alouan, VICE-PRÉSIDENTE
Mme Myriam Boucris, SECRÉTAIRE

Séance du 11 juin 2024

Le Conseil municipal a approuvé le bilan et le compte pertes et profits 2023 de la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement.

RAPPEL

Trions mieux ! Nos déchets sont des ressources précieuses et leur tri un défi de tous les jours..

Voici cinq bonnes raisons de mieux trier :

- Préserver les ressources naturelles
- Economiser l'énergie: la fabrication d'objets (par exemple une bouteille en verre ou une feuille de papier) à partir de matériaux recyclés nécessite moins d'énergie que s'ils sont produits à partir de matières premières.
- Eviter de brûler de l'eau: les déchets de cuisine sont composés à 90% d'eau! Triés, ils produisent du compost, un engrais de qualité et du biogaz.
- Fournir de l'électricité aux ménages genevois: le tri des déchets de cuisine et jardin permet d'alimenter environ 100 foyers genevois!
- Soulager nos décharges : certains déchets ne brûlent pas: jetés à la poubelle, ils finissent en décharge.

N'oublions pas également que certains déchets représentent un danger pour l'environnement et notre santé s'ils ne sont pas triés correctement. Tel est le cas des piles et batteries au lithium-ion (li-ion) et des objets qui en contiennent (Smart-phones, écouteurs, etc)



RAPPEL

Pour le bien-être de toutes et tous, et une heureuse cohabitation entre tous les habitants et les habitantes de notre commune, nous vous rappelons de bien vouloir respecter les horaires fixés pour l'utilisation des écopoints communaux.

MERCI !



AVIS DE TRAVAUX: Route de Bardonnex / Traversée d'Arare-Dessus
Aménagement du carrefour

Amélioration du déplacement des piétons au droit du carrefour entre la route de Bardonnex, le chemin de Plein-Vent et le chemin Marc-Charrot, par la construction d'aménagements de modulation du trafic, la construction de trottoirs, et par la mise en place d'une aide à la traversée pour les piétons pour franchir la route de Bardonnex.

Les travaux ont débuté le lundi 17 juin 2024 pour une durée d'environ 6 mois.



Zone travaux – Circulation perturbée

Impacts

Le réaménagement de la traversée du hameau d'Arare-Dessus sera divisé en plusieurs étapes de travaux.

- Une voie de circulation conservée en tout temps sur la route de Bardonnex.
- Circulation alternée réalisée par des agents ou par des feux de circulation de chantier.

- Circulation perturbée sur les chemins de Plein-Vent et Marc-Charrot, à proximité du carrefour avec la route de Bardonnex.
- Selon les étapes de chantier: mise en place de priorités particulières, de sens unique ou de fermetures temporaires.

Le CAD-Actions seniors a le plaisir d'annoncer la sortie de son programme estival 2024.

Programme accessible, comme chaque année, aux personnes de 55 ans et plus de tout le canton et alentours.

Le concept reste le même: environ 37 activités différentes proposées, au prix de CHF 5.-, du lundi 17 juin au vendredi 6 septembre: culture, art, bien-être, sport et nature seront de la partie pour satisfaire les envies de toutes et tous.

Événements phares de l'été:

- **Trois Aubes du CAD** en juillet pour réveiller les sens, tôt le matin, avec des lectures accompagnées de musique. Petit déjeuner inclus.

En dehors de ce programme, le CAD accueille son public tout l'été sans fermeture, 5 jours par semaine.

Sa terrasse ombragée et sa végétation offrent un **îlot de fraîcheur** idéal pour bouquiner, boire un café ou manger une glace.

Association des parents d'élèves de Bardonnex

Petit retour sur les événements proposés ce printemps

- Le dimanche 22 mars 2024 s'est déroulée le **Troc Kids de printemps** au hangar de Compesières. Malgré le temps pluvieux, plus de 50 exposants ont mis en vente leurs articles pour enfants et de nombreux visiteurs sont venus chiner de bonnes affaires.

Le Troc est l'occasion pour les enfants de faire du tri dans leurs jouets, de se faire un peu d'argent ou de s'offrir des jeux de seconde main sans se ruiner.

- Pour la seconde année consécutive, un **Loto Kids** a été organisé pour les familles de l'école. En raison des travaux de la salle communale, l'événement a cette fois eu lieu à la salle polyvalente le dimanche 28 avril 2024.

Pour que le plus grand nombre de famille puisse venir tenter sa chance, deux sessions ont été organisées. Elles ont toutes deux affiché complet lors des réservations!

80 entreprises ont apporté leur soutien et c'est ainsi près de Frs 7'000.- de lots qui ont pu être mis en jeu.

- Les **vendredis des Croques** étaient à nouveau au rendez-vous les 3, 17, 24 et 31 mai 2024. A chaque récréation du matin, les enfants ont reçu un fruit ou un légume à croquer! Durant cette édition ont été distribués: carottes et pommes provenant de l'Union Maraîchère de Genève, fraises Mara des bois et tomates cherry provenant du domaine Jaquenoud à Lully. L'APEBAR remercie particulièrement Alban et sa famille pour leur générosité.

Le comité vous donne rendez-vous le vendredi 28 juin 2024 pour **la fête des écoles.**

Cet événement dont l'organisation est assurée par l'APEBAR conjointement avec l'école, la mairie, les pompiers et la FASE permet aux enfants de terminer l'année scolaire sur une note joyeuse et festive.

Le détail des événements et les formulaires d'inscription : www.apebar.com



FESTIV'BAROQUERIES 2024

9^{ème} édition

Des concerts exceptionnels avec CAMILLE ET JULIE BERTHOLLET, LE TRIO ERNEST et le jeune pianiste GABRIEL BERREBI! Cette 9^{ème} édition sera placée sous le signe de la jeunesse et de son exubérance avec de jeunes virtuoses qui aiment parfois ... briser les codes!

Du 10 au 17 août 2024, à la fois « festive & baroque », une édition plus que jamais caractérisée par le goût de la virtuosité et de la diversité, avec au programme:

En concert d'ouverture / samedi 10 août à 20h00 à la Salle communale (Plan-les-Ouates) / Le Trio Ernest

Invité pour la 1^{ère} fois aux Festiv'Baroqueries, ce trio franco-genevois - CLEMENT DAMI violon, STANISLAS GOSSET violoncelle et, exceptionnellement pour ce concert MAXIME ALBERTI au piano – porte un regard moderne et engagé sur la musique classique.

Au programme de la soirée: des œuvres de Fanny Mendelssohn, Joseph Haydn et Maurice Ravel.

Mardi 13 août à 19h00 à la Salle communale (PLO) / Le Concert-Apéritif des Ateliers

Lors de cette 9^{ème} édition, nous avons souhaité inviter les professeurs de nos Ateliers collectifs (période scolaire) de Veyrier - DANIEL MINTEN violon, alto ou guitare et LAETITIA ROUSSELLE alto et direction - accompagnés de quelques élèves (tous musiciens amateurs sans considération d'âge ou de niveau) qui ne jouent que pour le plaisir. Ils vous proposeront, en toute simplicité, un concert varié (concert entrée libre – chapeau à la sortie).

Mercredi 14 août à 20h00 / toujours à la Salle communale (PLO) / Gabriel Berrebi

Présent pour la 1^{ère} fois lors de la 8^{ème} édition, le jeune pianiste GABRIEL BERREBI avait enchanté le public! Actuellement au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, ce jeune virtuose nous propose un concert « Poésie et Musique » avec au programme, à l'image de son concert 2023, de « belles choses » nous a-t-il promis et ... on lui fait pleinement confiance!

En concert de clôture / Samedi 17 août à 20h à l'Espace Vélodrome / Les sœurs Berthollet

CAMILLE ET JULIE BERTHOLLET retrouveront le public genevois lors de cette soirée exceptionnelle! Les sœurs Berthollet sont connues comme des virtuoses de la musique classique aimant aussi parfois casser les codes. Elles vous emmèneront dans leur univers, comme lors de tous leurs concerts, avec des



copyright Simon Fowler

arrangements forgés à la flamme de leurs archets dans une interprétation soudée par leur complicité totale, marque de fabrique depuis leurs débuts.

Julie et Camille, accompagnée du pianiste Vincent Forestier vous proposeront un concert pointu et délicat, un concert à la hauteur de leur talent avec des œuvres de Pablo de Sarasate, Franz Schubert, Sergueï Rachmaninov et « des arrangements de Camille et Julie »: Traditionnel russe « Les deux guitares » et Vittorio Monti « Czardas ».

Les réservations sont ouvertes sur l'onglet « Billetterie » de notre site www.festivbaroqueries.ch et nous rappelons que les habitants de la commune de Bardonnex bénéficient du tarif préférentiel de CHF 20.-.

Michèle von Roth, présidente & Marie-Jeanne Raymond, vice-présidente

Souvenirs agricoles d'Alfred Barthassat

Notre commune a toujours eu une activité agricole importante.

En s'attardant sur certaines dates, on s'aperçoit que l'histoire se répète, différemment bien sûr.

En 1905 déjà, il y avait des problèmes d'écoulement laitier, dénoncés par le maire d'alors Jules Mabut et par mon grand-père Alfred Barthassat. Nous y reviendrons.

Viticulture

La Cave du Mandement avait été inaugurée en mai 1934 par 40 membres. Les problèmes rencontrés à ce moment-là étaient bien connus : mauvaise vinification, stockage difficile et aussi l'écoulement. A cause de différents problèmes, la cave du Mandement disparaît au profit de la Cave de Genève en 1994. Son transfert actuel date de 2007 avec le succès que l'on connaît. Certains producteurs de raisins de notre commune et nous, viticulteurs encaveurs (nuance) se souviennent des longs parcours en tracteur jusqu'à Satigny.

Culture maraîchère

Le savoir-faire des maraîchers de notre commune a toujours été reconnu et ça continue. Eux aussi en 1949 ont dû se battre pour écouler leurs produits et fonder l'**Union Maraîchère** (voir affiche).

A la mort de mon père, en 1959, j'ai repris, à 23 ans, l'exploitation de la magnifique ferme Micheli.

J'ai une pensée reconnaissante envers mes aînés de l'époque : Henry Evard, Charles Burger, Louis Blondin, Albert Vuillod. Ils m'ont beaucoup encouragé et aidé.

A 23 ans je ne les trouvais pas vieux, mais âgés!

Pour la Mémoire de Bardonnex,
Alfred Barthassat

DÉCIDEZ-VOUS!
*Maraîchers,
Producteurs de légumes
du canton de Genève*

Vous êtes convoqués en
assemblée générale extraordinaire
pour le
SAMEDI 19 MARS 1949 à 15 heures
à la Salle des Vieux-Grenadiers - 92, rue de Carouge - Genève

L'ordre du jour de cette assemblée comprend :

1. Exposé du Comité d'action pour la défense des intérêts maraîchers.
2. Organisation de la profession, en vue de poursuivre des buts économiques. (Discussion et adoption des statuts, institution d'un service de renseignements, création d'un conseil technique au sein du Comité, et d'un secrétariat permanent).
3. Elections des organes statutaires.

Maraîchers, producteurs de légumes...
La situation critique de votre profession appelle des mesures exceptionnelles.
L'union et l'organisation de la profession sont nos seuls moyens de défense.
Nous vous invitons à vous grouper autour du Comité d'action dont les noms suivent :

Barthassat Louis, Bertrand Albert, Bouvard Edmond, Bronze Eng., Burger Ch., Chappuis Henri, Cudet Jean, Girard Edmond, Guidon Maurice, Jaquemoud Henri, Lavergnat Arthur, Lacraz Jean, Mange Roland, Martin Charles, Pongaler Marcel, Vincent Jean, Vuillod Albert.



**MEMOIRE
DE BARDONNEX**



Vélo en libre service

La commune de Bardonnex accueille, depuis 2020, trois stations de vélos en libre-service sur son territoire. Celles-ci se situent :

- À la douane de Croix-de-Rozon, devant la station Tamoil
- À la place De-Brunes, à côté du café de la Comète
- Au stade de football de Compezières, à côté de l'Ecopoint enterré

Ce service est géré par la société Donkey Republic en partenariat avec Genève-roule. Les vélos sont facilement reconnaissables grâce à leur couleur orange pétante et ils peuvent être empruntés facilement via l'application smartphone « Donkey Republic ».

Facile à combiner avec les transports publics et facile d'utilisation, avec une offre de tarification à la carte ou par le biais d'abonnement, voici comment ça marche :

1. LOUEZ-LE EN QUELQUES CLICS

Téléchargez l'application gratuite, s'inscrire et rentrer ses coordonnées de paiement (carte de crédit ou Paypal) et louez un vélo dans une des nombreuses stations en se basant sur la carte interactive de l'application.

2. DÉVERROUILLER VOTRE VÉLO

Trouvez votre vélo à la station de départ choisie et déverrouillez le cadenas électronique avec l'application.

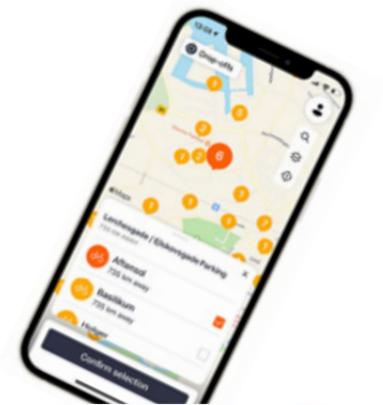
3. PROFITEZ-EN ET CONSERVEZ LE VÉLO

Locations courtes ou longues, verrouillez et déverrouillez le cadenas intégré de votre vélo autant de fois que vous le voulez.

4. TERMINEZ LA LOCATION DU VÉLO

Rendez le vélo à n'importe quelle station du Canton, verrouillez-le et terminez la location via l'application. Le paiement est débité automatiquement après chaque emprunt, selon le tarif horaire indiqué.

Pour de plus amples informations ou pour télécharger l'application :
<https://www.donkey.bike/fr/villes/location-velo-geneve>



Téléchargez l'application



En route vers une énergie plus verte avec Suisse Energie !

Brèves

Activités périscolaires

Le formulaire à remplir pour l'attribution des subventions communales, relatives aux activités périscolaires s'étant déroulées entre septembre 2023 et juin 2024, est à votre disposition à la mairie ou sur le site Internet www.bardonnex.ch onglets « culture » et « sport ».

Château d'eau – jeux pour enfants

Pour des raisons de sécurité, les jeux pour enfants installés à proximité du château d'eau ne sont pas accessibles durant des travaux effectués sur la façade du bâtiment.

Ces derniers devraient durer jusqu'au début du mois d'août.

Vous êtes un propriétaire ou une entreprise, domicilié(e) sur la commune et souhaitez rendre service à la planète en la rendant plus verte tout en faisant des économies : le programme de Suisse Energie est là pour vous aider. Le but de ce programme, lancé par le Conseil fédéral en 1991, est d'encourager la population à se tourner vers des énergies renouvelables par le biais de programmes d'encouragement et de subventions, proposés par le Canton, les communes ou encore des fournisseurs d'énergie régionaux, pour les bâtiments privés et la mobilité

Les diverses thématiques abordées dans le cadre des bâtiments sont : le chauffage, l'eau chaude, l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment, toute nouvelle construction, la production d'électricité, les appareils ménagers, l'éclairage, la ventilation, les allègements fiscaux ou encore des conseils promulgués par des spécialistes en la matière. Voici un exemple, notamment pour les propriétaires qui souhaitent réduire leurs factures d'électricité ; l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, dont la subvention, versée dans un délai d'une année, peut représenter jusqu'à 30% de l'investissement.

En termes de mobilité, les axes abordés sont les suivants : véhicules électriques, infrastructure de recharge, covoiturage, vélos, transports publics et enfin, allègements fiscaux. Pour les indépendants et les petites et moyennes entreprises, le Canton de Genève propose, par exemple, de louer un vélo à assistance électrique ou un vélo-cargo pour une durée d'un mois au minimum, afin de vous

familiariser avec ce moyen de transport et de l'adopter pour la vie. Le montant de la subvention octroyée peut aller jusqu'à 50% du prix de location, mais au maximum 250.-.

Suisse Energie vous apporte un appui en matière de conseils et de subventions sur les économies d'énergie, mais d'autres programmes vous permettent également un accompagnement vers une énergie plus responsable de l'environnement.

En voici quelques-uns :

www.minergie.ch

Label de qualité destiné aux bâtiments neufs ou modernisés – trouvez votre spécialiste Minergie régional

www.swissolar.ch

Association suisse des professionnels de l'énergie solaire – informations sur la chaleur et l'électricités solaire

www.sig-ge.ch

Partenaire énergétique assurant des services essentiels (eau, gaz, électricité, énergie thermique, traitement des eaux usées, valorisation des déchets, mises en œuvre de programmes d'efficacité énergétique et environnementale)

www.energie-environnement.ch

Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement proposant plus de 500 conseils pratiques

Vous voici désormais prêts pour économiser de l'énergie et préserver l'environnement !

Taille des haies et des arbres

Depuis quelques années, il n'existe plus de date limite pour la taille des haies et des arbres bordant les chaussées, la hauteur et l'ampleur de ces derniers devant répondre aux exigences tout au long de l'année. En effet, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci :

Art. 70 Murs et clôtures

1 Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.

2 Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Art. 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Tondeuses à gazon et autres machines de jardin.

Conformément à l'article 10b du Règlement genevois sur la tranquillité publique (F 3 10.03), nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser toute machine de jardin, équipée d'un moteur à explosion, de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi, et totalement les dimanches et jours fériés.

Nous remercions les personnes utilisant des tondeuses à gazon électriques ou des machines électriques à souffler les feuilles de bien vouloir également se conformer à ce règlement.

Nous vous remercions de porter une attention particulière au fait que l'utilisation de machines à souffler les feuilles n'est autorisée que durant la période allant du 1er octobre au 31 janvier. Les entreprises qui entretiennent vos jardins sont également concernées par cette réglementation.

Dans la mesure du possible, la commune vous recommande de ne pas tailler votre haie, ni élaguer vos arbres avant fin juillet afin d'éviter de déranger les couvées de rouge-gorge, merle noir ou pinson dont les derniers oisillons quittent le nid vers fin juillet.



Eglise protestante de Genève
Paroisse protestante de Plan-les-Ouates,
Perly-Certoux, Bardonnex



REGION SALEVE

Secrétariat de la paroisse ouvert :

Mardi : de 9h30 à 11h30 Vendredi : de 14h00 à 17h00

022 771 15 43

Pasteur : Olivier Corthay

olivier.corthay@protestant.ch

Deux soirées d'été pour le plaisir

...de marcher et manger ensemble jeudi 11 juillet

• Balade de Lucinges (env 1h30).

Buffet canadien, grillades dès 18h chez Christine von Aarburg (079 602 80 82) 1531, rte des Chemenouds à F-74380 Cranves-Sales

Rendez-vous à 15h30 au temple de Plan-les-Ouates ou 16h30 sur place. Possible de nous rejoindre pour l'apéro dès 18h

... de jouer, manger et chanter ensemble le jeudi 22 août

• C'est la traditionnelle Steiger Party

Apéro, buffet canadien, grillades dès 18h chez Judith et Charles à Landecy

(En cas de pluie, au Pavillon de la paroisse)

Pétanque pour tous dès 16h30 à Bardonnex.

Renseignements et inscriptions au 079/602.80.82

• Cultes de l'été Dimanches 7 juillet, 28 juillet, 18 août et 25 août au temple de Plan-les-Ouates à 10h.





à retenir...

Écopoint de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Écopoints et points de récupération

A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, Bossenzay : verre, papier-carton, PET, déchets organiques, alu et fer blanc.

Route des Hospitaliers :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

A Charrot :

Stade Alfred-Comoli :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.
3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.

A Compesières, au hangar :

ordures ménagères, verre, papier-carton, déchets organiques, PET, alu et fer blanc.

A Bardonnex, Place De-Brunes :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

PARTENAIRE ENGAGÉ 2024



MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESIÈRES

99 ROUTE DE CUGNY

1257 COMPESIÈRES

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch

www.bardonnex.ch



Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi.

Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.



Prochaines levées des encombrants en 2024

6 juillet 2 novembre
21 septembre



Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre

En porte à porte ,
dernier mardi du mois.

Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.



N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts

Chaque lundi en porte-à-porte



Levée du papier

En porte à porte,

deuxième et dernier mardi du mois.

Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.



3 Espaces de Récupération

Modification d'horaire

pour tous les ESREC :

Châtillon - La Praille - Les Chênats

Les ESREC sont fermés les dimanches et les jours fériés.

Nouvel Horaires standard (mars à octobre)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 15h à 19h
- Samedi : de 10h à 17h

Nouveaux horaires d'hiver (novembre à février)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 14h à 17h
- Samedi : de 10 h à 17 h

Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information complémentaire,



GE-environnement
022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Bibliobus 2024 (jeudi)

4 juillet	24 octobre
29 août	21 novembre
26 septembre	19 décembre



Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA: 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates:
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge:
022 427 66 10

LA MAIRIE EST OUVERTE

LU DE 8H00 À 12H00 ET DE 15H00 À 18H30

MA DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H30

ME DE 7H30 À 12H30

JE DE 7H30 À 12H30

VE DE 8H00 À 12H00

NO 111 JUIN 2024

1300 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH